

Communiqué de presse

Paris, le 15 décembre 2005

Le nautisme dispose désormais d'un référentiel qualité Une première vague de certifiés pour NF Service Nautisme

Dans le cadre du Salon Nautique de Paris 2005, 14 entreprises évoluant dans le domaine du négoce et de la maintenance ainsi que de la location maritime et fluviale, ont reçu des mains de Jacques Beslin, Directeur d'AFAQ AFNOR Certification, leur diplôme NF Service Nautisme, en présence d'Annette Roux, Président de la Fédération des industries nautiques.

La marque NF Service Nautisme concerne :

- les activités de négoce et maintenance (vente de bateaux, embarcations légères, équipements, matériels et pièces détachées, dépannage, hivernage, réparation, maintenance et garage/stockage).

Elle définit les spécifications auxquelles doivent répondre toutes les activités de service de négoce et de maintenance dans le domaine du nautisme.

- l'activité de location fluviale et maritime : elle définit les spécifications auxquelles doivent répondre toutes les entreprises de location fluviale et maritime.

Afin d'obtenir la certification, le service proposé par les entreprises candidates doit répondre à un certain nombre de critères, associant caractéristiques fonctionnelles et niveau de performance, stipulées dans le document « **règles de certification** ». Celles-ci portent principalement sur : l'accueil, les supports de communication, le matériel, l'aide à l'expression du besoin du client, la contractualisation, la mise en œuvre de la prestation, la mesure de la satisfaction des clients, les ressources humaines et la sous-traitance.

En attestant, par un contrôle impartial et indépendant, la conformité aux exigences d'une norme de service, la certification de services **contribuera au renforcement de la crédibilité des entreprises qui s'engagent dans cette démarche**. Attribuée par AFAQ AFNOR Certification à des entreprises individuelles et volontaires, la marque NF Service permettra aux entreprises exerçant des activités de « négoce et maintenance » ou de « location maritime et fluviale » de valoriser la qualité de leurs prestations et de faire connaître et reconnaître leur sérieux.

Les entreprises certifiées en Négoce & Maintenance :

Entreprise	Ville	Service Certifié
LA BAULE NAUTIC	Pornichet	Négoce et Maintenance
CAP3	Grimaud	Maintenance
SAS MARINE PLAISANCE	Cavalaire sur mer	Négoce et Maintenance
MS MARINE	Bandol	Négoce
NAUTIPLUS	La Garde	Maintenance
SA POCHON	La Rochelle	Négoce et Maintenance
RIVIERA CHARTS	Antibes	Négoce et Maintenance

Les entreprises certifiées en Location :

Entreprise	Ville	Service Certifié
BLUE TOUCH	Marseille	Location Maritime
CA.MI.NAV	Carnon	Location fluviale
COTE D'AZUR YACHT CHARTER	Hyères	Location Maritime
EUROP'OCEAN	Paris	Location Maritime
EXTRADO LOCATION	Port la forêt	Location Maritime
APACA - SARL PIBA LOCATION	Hyères	Location Maritime
VENT PORTANT	La Rochelle	Location Maritime

Les prestataires certifiés NF Service Nautisme se reconnaissent au logo

